

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 74 (1948)
Heft: 24

Nachruf: Polak, Michel

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nomie de main-d'œuvre : trois ou quatre hommes suffisent pour une maison moyenne. Quelle serait d'ailleurs l'entreprise qui pourrait affecter simultanément des équipes nombreuses à un grand nombre de chantiers dispersés dans le pays ?

Il convient d'ajouter que l'isolation des murs et des planchers est traitée avec le plus grand soin. D'après les essais de laboratoire, une paroi extérieure de 12 cm, se composant de deux revêtements de planches et d'une isolation en soie de verre, équivaut approximativement à un mur de brique de 72 cm. On le voit : la construction traditionnelle est dépassée par la technique industrielle, et par conséquent, les règlements, reflétant les usages antérieurs, sont dans le cas de s'accommoder : le permis d'habiter délivré sans délai, voilà un exemple qui démontre l'évolution des notions.

Les revues et les foires ont présenté diverses solutions de ce qu'on appelle le « bloc-eau » ou bloc sanitaire, invention qui devait faire merveille : cette installation d'un poids considérable et d'un prix inabordable pour le petit propriétaire comporte un inconvénient qui limite la diversité des plans puisqu'il crée l'obligation d'un arrangement toujours identique groupant la salle de bains, la cuisine et les toilettes. Il a paru plus simple de prévoir, dans les caissons de plancher, l'installation des conduites avec pièces d'attente, encore que, dans un pays comme la Suisse où les distances sont petites, l'aménagement des installations peut s'organiser rapidement après le montage de la maison.

Quelle conclusion prononcer ? Aucune, car en fait ces propos offrent des regards sur un domaine où rien n'est achevé, rien n'est définitif. On peut penser qu'un jour pas trop lointain viendra où les architectes, à leur tour, constateront qu'une révolution s'est accomplie dans leur art en même temps que celle qui a bouleversé le monde entier. Personne ne songe à leur demander de renoncer aux règles du beau, mais on peut attendre des meilleurs parmi eux des preuves d'intelligence, de discernement et de hauteur de vues pour qu'ils contribuent à l'élaboration des nouveaux procédés de construction, à l'étude des méthodes d'organisation rationnelle des chantiers, en un mot au développement de la technique, au lieu de se vouer assez académiquement aux considérations de forme, de style et de dignité professionnelle, ce qu'ils continuent de faire depuis plus d'un siècle, abandonnant ainsi aux ingénieurs et aux industriels une partie essentielle de leur art, qui est de prévoir, d'inventer, de créer.

NÉCROLOGIE

Michel Polak, architecte E. P. F.

A Bruxelles, où il avait fait carrière, et occupé une situation considérable, vient de mourir *Michel Polak*, bourgeois des Planches-Montreux.

Né en 1883, il avait été élevé à Montreux et avait suivi le Collège, puis le Gymnase de Lausanne, pour entrer ensuite à l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich, où il obtint le diplôme d'architecte ; il compléta ses études par un séjour à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris.

Rentré en Suisse, il fonda à Montreux le bureau Polak et Piollenc, qui prend rapidement un essor considérable. Michel Polak se révèle un homme d'envergure, animé d'un esprit progressiste. Son associé se révèle également très doué. Le bureau se voit confier de nombreuses commandes, tant à Montreux que dans les autres parties du canton, ainsi que dans le Valais. La région de Montreux est alors en plein

développement. Citons notamment, la villa Nestlé, le Perroquet, l'usine d'Yverdon de la S. A. Paillard, le temple de Glion, réussite s'il en est. Le groupe d'immeubles de Riant-Château à Territet constitue une réalisation remarquable, tant par la conception du plan que par l'équipement technique. En 1913, le bureau Polak et Piollenc obtient le premier prix au concours ouvert par la Confédération en vue de l'aménagement de l'Exposition nationale suisse de 1914, à Berne, et réalise ainsi un certain nombre de pavillons officiels.

Pendant la guerre 1914-1918, la construction est pratiquement arrêtée. Michel Polak fait du service actif comme capitaine d'artillerie, dans les troupes de forteresse, aux Forts de Saint-Maurice.

Au lendemain de la guerre, l'association Polak et Piollenc est dissoute. Michel Polak participe, avec M. Alfred Hoch, au concours du nouveau temple de Clarens et leur projet obtient le premier prix. C'est alors que le bureau Polak est appelé à présenter un projet pour le Résidence-Palace, vaste ensemble d'appartements de luxe, dans l'esprit de Riant-Château, à édifier à Bruxelles. L'étude, réalisée avec M. Hoch, est acceptée.

Devant cette commande considérable, voyant par ailleurs la situation à Montreux compromise par les années de guerre, Michel Polak prend une grande décision : il transfert son bureau en Belgique, où presque tous ses collaborateurs le suivent.

La construction du Résidence-Palace n'ira pas sans grosses difficultés, dans un pays affaibli par quatre années d'occupation, et dont les forces sont axées sur la reconstruction des régions dévastées, car nous sommes en 1922 ! C'est ainsi que de nombreuses entreprises suisses seront appelées. L'entreprise générale est confiée à la maison Reich & Liebhauser à Montreux, l'étude du béton armé au bureau d'études A. Sarrasin à Lausanne, l'étude du chauffage central à la S. A. Sulzer frères à Winterthour, les ascenseurs à Schindler & Cie à Lucerne, etc... Par ailleurs, de nombreux jeunes architectes et ingénieurs suisses fraîchement diplômés ont l'occasion de travailler aux plans de ce vaste ensemble, dont la parfaite réussite consacre la réputation de Michel Polak à Bruxelles.

Pendant la période de l'entre-deux-guerres, il se verra confier des travaux considérables dans la capitale belge, entraînant souvent des participations financières suisses et l'intervention de notre industrie, fort appréciée d'ailleurs. Ce sont notamment : l'Hôtel Albert Ier, l'Hôtel Atlanta, l'Hôtel Plaza, le siège belge de la Compagnie d'Assurance La Genevoise, le siège belge de la Compagnie d'Assurance La Winterthour, le siège de la Société Electobel, le siège belge de la CIBA, l'immeuble de la Régie des téléphones, etc., ainsi que de nombreux immeubles locatifs, des villas, dont il y a quelques années, celle du professeur Picard à Chexbres.

Toutes ces constructions se signalent par une étude particulièrement poussée du plan, par des agencements techniques des plus modernes, une architecture bien équilibrée et une exécution impeccable. Michel Polak était un bon architecte et un constructeur remarquable. C'était un homme d'envergure et il avait les qualités requises pour diriger de grands travaux. Il savait apprécier les services que lui rendaient ses collaborateurs, avec lesquels il se montrait d'un commerce particulièrement agréable.

Le culte d'enterrement de Michel Polak a eu lieu le 4 octobre, dans le temple du Musée à Bruxelles, dont il avait dirigé, peu après son arrivée en Belgique, les travaux de restauration. De nombreux membres de la colonie suisse, des collègues suisses et belges, enfin des personnalités belges avaient tenu à lui dire un ultime adieu.